MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025

Les BAUX DE PROVENCE : *MONET et le Douanier ROUSSEAU*

AVIGNON : *Palais des Papes et Jardins*

Matin 10h-11h : LES CARRIERES DE LUMIERES

MONET
DOUANIER ROUSSEAU

MONET : Comme un écho aux 150 ans de l'impressionnisme, cette monographie offre une lecture audacieuse de l'oeuvre de Claude Monet, entre ses périples, ses lieux de création devenus célèbres et ses séries emblématiques, le tout s'animant à travers le prisme de l'art numérique.
Une expérience à la hauteur de la révolution qu'a représentée l'avènement de ce mouvement et la renommée internationale de l'artiste.

ROUSSEAU : A la fin du XIXe siècle, ce peintre autodidacte et pionnier de l'art naïf puise son inspiration en observant en détail la végétation et les animaux venus d'ailleurs, depuis les serres et la ménagerie du Jardin des plantes de Paris.
Raillée par ses contemporains, mais admirée par les avant-gardistes tels que Delaunay, Apollinaire, Picasso ou encore Kandinsky, sa peinture idéaliste aux couleurs vives et perspectives maladroites, permettra ensuite de s'affranchir des normes académiques de l'époque en ouvrant les voies de la modernité en peinture.

Déjeuner libre à AVIGNON

Après-midi 15h00 : Visite guidée PALAIS DES PAPES – LES JARDINS

Neuf papes se sont succédé à Avignon. Le Palais des Papes, imposante forteresse et palais somptueux, est le symbole de la puissance de la chrétienté et du pouvoir temporel et spirituel qu'exerçait la papauté à cette époque.

La visite permet de découvrir les grandes salles d'apparat qui ont accueilli les cérémonies et les festins, les chapelles aux décors peints, les appartements privés du pape, les terrasses d'où l'on découvre un merveilleux panorama sur la ville d'Avignon et le Rhône. Chapelles et appartements privés du pape ont conservé des fresques inestimables qui témoignent du travail novateur des écoles de peintures françaises et italiennes.

Les 2 visites + le Transport : 63 €

Départ à 7h30 de Portes les Valence - parking des Cars Faure 460 avenue Charles de Gaulle
8h00 du péage de Montélimar Nord et 8h20 de l'aire de covoiturage du péage de Montélimar Sud.